

Dans le cas où on suit un traitement

Écrit par vacances
Jeudi, 05 Juillet 2012 16:12 -

Forum: [Bons plans Vacances](#)

Bonjour, Dites, est-ce que quelqu'un saurait ce que je devrais faire dans certains cas ?! C'est qu'en ce moment je suis un traitement médical et j'ai entendu dire que pour pouvoir passer les aéroports, il fallait avoir un certificat médical et aussi certains papiers sur les médicaments. Et ce que je voudrais bien savoir c'est s'il fallait aussi avoir ces mêmes papiers si on ne voulait pas passer les aéroports, mais plutôt partir sur les voyages de la SNCF. C'est qu'en fait, en plus des papiers, ce sont aussi les risques que je cours loin de chez moi qui sont les raisons qui font que je ne préfère pas quitter la France pour les vacances. Et s'il faut encore des papiers pour la SNCF alors je préfère mieux rester chez moi !!

Consultez la source sur Univoyage.com: [Dans le cas où on suit un traitement](#)